

RENNES
Institut d'études politiques
JEUDI 19
OCTOBRE 2017



L'«ALLIANCE DES TERRITOIRES»

Usages de la notion et perspectives
scientifiques

PROGRAMME

Analyser dans une logique pluridisciplinaire les enjeux et les débats que soulèvent l'avenir des échanges, des coopérations et des interdépendances entre territoires.

Afin d'alimenter le colloque national du 20 octobre prochain à Nantes, consacré à l'alliance des territoires et porté par le Pôle Métropolitain Loire Bretagne [PMLB], la Chaire Territoires et Mutations de l'Action Publique [TMAP] organisera le jeudi 19 octobre à Sciences Po Rennes une journée scientifique portant sur la même thématique, en partenariat avec le PLMB et les principales agences d'urbanisme des différentes métropoles et agglomérations.

9h30-10h00 : OUVERTURE

10h00 -11h00 : Séance plénière 1 : L' « alliance des territoires » à l'épreuve des transitions

« Notre temps c'est, en effet, celui des transitions. C'est le défi qui est au cœur de toutes les politiques publiques que nous avons à conduire » [extrait du discours d'Emmanuel Macron au Sénat lors de la Conférence des territoires du 18 juillet 2017]. Les territoires, qu'il s'agisse de métropoles, de villes moyennes, de banlieues, de campagne..., sont tous touchés par des transitions diverses [énergétique, numérique, économique, démographique, politique...]. En quoi l'alliance des territoires représente-t-elle une opportunité ou une contrainte dans ce contexte ? En quoi cette notion interroge-t-elle certains cadres d'analyse des sciences sociales ?

11h00-11h15 : PAUSE-CAFÉ

11h15 -12h45 : Séance plénière 2 : L' « alliance des territoires » : perspectives européennes

Sous quelles formes et avec quels enjeux et outils se traduisent les coopérations et interdépendance entre territoires dans différents pays européens ?

12h45-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER

14h00 -16h00 : TROIS ATELIERS EN PARALLÈLE

Atelier 1: Alliance des territoires : quelles innovations politiques ?

B. GREBOT - L'alliance des territoires : la coopération territoriale à l'heure des réseaux? [Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne]

S. BART - La métropole et ses territoires : quelles alliances possibles ? Une auto saisine citoyenne à Bordeaux Métropole [Conseil de développement durable, Bordeaux]

F. GOURLAY - Bretagne Sud : De la construction interterritoriale à la métropole en réseau [Université Bretagne Sud]

Atelier 2: L' « alliance des territoires » : coopération, concurrence ou coopération ?

G. BOUDIC - La relation Nantes-Rennes au prisme de la question universitaire : les injonctions contradictoires du « gouvernement à distance » [Université de Nantes]

M. LONG - Quelle métropolisation pour Angers ? Analyse d'une ambition contrariée ou une métropole qui s'ignore [Université d'Angers]

J. CHAUVEL, Th. FRINAULT, S. SEGAS - Rennes-Nantes : avancées et reculs d'une stratégie coopérative [Université Rennes 2- ARENES]

E. MARCOVICI - Les métropoles entre « alliances » et « absorptions » des territoires: quelle place pour les collectivités en territoire métropolitain ? [Université Jean Moulin- Lyon III]

Atelier 3: L'« alliance des territoires » à l'épreuve du couple attractivité et cohésion

D. CARRE - Comparaison des dynamiques d'emploi des métropoles et des territoires contigus et périphériques, une statistique descriptive [Université de Paris Nanterre]

C. CANEVET, L. COURTET - Le Département catalyseur des alliances territoriales [Département d'Ille-et-Vilaine]

L. MORENO - L'alliance de territoires multiples pour un enjeu national et européen : Le développement de la Vallée de la Seine [Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure]

L. RENOUE - Les pôles de compétitivité, des instruments d'intermédiation entre les territoires [Institut Caisse des Dépôts et Consignations pour la Recherche]

16h00-16h15 : PAUSE-CAFÉ

16h15-17h30 : Séance plénière Conclusive : L'alliance des territoires : décentralisation versus recentralisation

La création, entre autres, d'un ministère de la Cohésion des territoires, des Conférence des territoires et de la future Agence nationale de la cohésion des territoires par le Président Macron laisse entrevoir une volonté politique en faveur des territoires en même temps qu'une volonté politique de redéfinition par l'Etat des libertés locales, des pouvoirs et capacités politiques des collectivités territoriales. Dans ce cas, en quoi assiste-t-on à un retour de l'Etat stratège, régulateur, aménageur ? ou à un renforcement du rôle primordial des collectivités territoriales dans l'aménagement et le développement des territoires ?

17h30 : Clôture

La Chaire TMAP est soutenue par ses partenaires :

